



# PHYTO- VICTIMES

ASSOCIATION D'AIDE  
AUX PROFESSIONNELS  
VICTIMES DES  
PESTICIDES

## BULLETIN D'ADHÉSION 2019



Les adhésions et les dons sont déductibles de vos impôts à hauteur de 66%

NOM..... PRÉNOM.....  
OU STRUCTURE.....  
ADRESSE.....  
CODE POSTAL..... VILLE.....  
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE.....  
E-MAIL.....  
PROFESSION.....

Adhésion: 25€       Don :.....€

Chèque à l'ordre de l'association Phyto-Victimes    ou     Règlement par espèces

Remis en main propre

A envoyer à l'adresse suivante:  
Association Phyto-Victimes  
Beauregard  
16700 BERNAC

Je souhaite être bénévole

*Comment avez-vous connu notre association ?*

.....

.....

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion et/ou votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978, modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser à :

Association Phyto-Victimes, Beauregard, 16700 BERNAC